

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 4 avril 2012

Présents : M. Gasnier, M. Roussel, M^{me} Knedlik, M. Kaminski, M. Defenouillère, M. Kepa, M. Benoît, M^{me} Dunbar, M. Sauvée, M^{me} Maunoury, M^{me} Kiszko, M^{me} Bouteiller, M^{me} Sohier, M^{me} Domogala, M. Hébert.

- Vote des Comptes Administratifs 2011 pour la Ville, le Service des Eaux, le Service Assainissement, le Transport Scolaire, l'Atelier Relais, le Lotissement des Jardins et le Lotissement du Chemin Neuf (approbation à l'unanimité).

	Fonctionnement (résultat dépenses/recettes €)	Investissement (résultat dépenses/recettes €)
Ville	301 290,19	479 832,46
Service des Eaux	-27 347,69	1 046,15
Service Assainissement	47 376,69	3 689,37
Transport Scolaire	-5 048,46	-
Atelier Relais	-2 519,56	2 521,08
Lotissement des Jardins	-203 638,88	147 927,70
Lotissement du Chemin Neuf	0,00	-323 298,27

- Décision de clôturer le budget annexe « Lotissement des Jardins ». Montant du solde transféré au budget général : 55 711,18 €.
- Vote des Budgets Primitifs 2012 pour la Ville (1 voix contre, 1 abstention), le Service des Eaux, le Service Assainissement, le Transport Scolaire, l'Atelier Relais et le Lotissement du Chemin Neuf :

	Fonctionnement (équilibre dépenses/recettes €)	Investissement (équilibre dépenses/recettes €)
Ville	2 433 194,00	1 575 473,00
Service des Eaux	321 835,00	81 665,00
Service Assainissement	418 233,00	272 417,00
Transport Scolaire	105 000,00	-
Atelier Relais	9 764,44	34 017,80
Lotissement du Chemin Neuf	309 212,00	207 212,00

- Renouvellement pour un an du placement en Bons du Trésor Négociés (331 123 €). Echéance au 03/05/2012.
- Attribution d'une subvention d'équilibre au CCAS, pour un montant de 40 627 €.
- Décision de maintenir le prix du mètre cube d'eau à 0,88 € et celui de la redevance assainissement à 1,52 € en 2012.
- Vote des taux des impôts locaux 2012, maintenus comme suit : Taxe d'Habitation (18,87 %), Taxe Foncière « bâti » (21,12 %), Taxe Foncière « non bâti » (64,89 %).
- Vote des subventions accordées aux associations, établissements scolaires et autres organismes pour l'exercice 2012. Montant total : 75 769 € (1 abstention).
- Fixation de la durée d'amortissement des biens du Service Assainissement.
- Demandes de subventions au Conseil Général pour les travaux d'aménagement de la Rue du Marché (coût : environ 230 000 € HT) et de la cour de la mairie (coût : 180 000 € HT). Demande de subvention à la Communauté de Communes du Pays de Falaise pour les travaux de réfection de la Rue de Prague (coût : 78 640,09 € HT).

- Création d'un poste de Technicien Territorial au bénéfice d'un agent communal ayant obtenu un reclassement professionnel dans le cadre de la Promotion Interne 2012 (décision du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Calvados).

Questions et informations diverses :

- incidences de la nouvelle signalisation de la Rue du Tais (M^{me} Bouteiller) ;
- état d'avancement de l'étude concernant la future Maison des Loisirs (M. Defenouillère) ;
- sécurisation de la circulation sur la Rue de Prague et entretien du terrain de pétanque (M^{me} Sohier) ;
- remplacement du miroir de sécurité, Venelle Labine (M. Sauvée).

Séance levée à 20h40.